

# Agissons ensemble pour un climat scolaire positif

## Besoin de soutien par rapport à une situation concernant votre enfant ?

Vous pouvez communiquer avec la direction de votre école pour en parler.

Voici des ressources utiles :

[www.jeune.sse.je.coute.ca](http://www.jeune.sse.je.coute.ca)

[www.tejeune.s.com](http://www.tejeune.s.com)

[www.prevenet.ca/fr/intimidation/parents](http://www.prevenet.ca/fr/intimidation/parents)

## **Votre enfant est témoin de violence ou d'intimidation ?**

Il doit agir et ne pas garder le silence. Ses réactions peuvent encourager ou décourager l'agresseur, les intimidateurs recherchent son attention.



*Si votre enfant ne fait rien quand une personne l'intimide, il encourage la personne qui l'intimide et lui donne l'autorisation de continuer. Plutôt que de rester là à regarder et à écouter, il doit agir. Il peut aller chercher de l'aide ou parler directement à la personne qui l'intimide s'il se sent en sécurité. Il fait partie de la solution!*

Si se sent en sécurité, il peut :

- Parler à la personne qui l'intimide et prendre la défense de la victime.
- Ne pas encourager une personne qui l'intimide.
- Récourir à la personne qui est victime d'intimidation, lui montrer qu'il a le soutien, qu'il est de son côté, qu'il n'est pas d'accord avec ce qui lui arrive.
- Offrir une présence alliée : offrir son aide à la victime, afficher son soutien, l'inviter à faire des activités à l'école ou à l'extérieur.

Si a peur d'agir directement, il peut quand même AGIR :

- Il peut avvertir un adulte en qui a confiance (ex. : parent, professeur, psychologue, entraîneur, surveillant, concierge).
- Il peut en tout temps s'adresser à la direction de l'école pour signaler l'intimidation.

### **Signaler la violence et l'intimidation, ce n'est pas « stooler »**

Un « stool », c'est quelqu'un qui rapporte ce que quelqu'un a fait pour lui faire du tort. Signaler ou dénoncer la violence ou l'intimidation, c'est contribuer à mettre fin à cette situation, c'est dire « non » à une situation inacceptable, c'est pour venir en aide à la personne qui en est la victime ou à soi-même.

**Surveillez notre prochaine capsule sur :**  
*Cyberintimidation : votre enfant est victime ?*